Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 5

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Signes extérieurs d'une ruche décelant son état intérieur

Par M. Henri Macherel, Ecole compl. prof. Fribourg

(suite)

En été :

1. Si les abeilles rentrent et sortent avec précipitation, si elles sont actives se succédant sans interruption et en grand nombre à l'entrée de la ruche, soyez certains que tout va bien dans la ruche. Elle est en pleine prospérité.

2. Si l'entrée est obstruée par les abeilles qui font la ventilation pendant que d'autres font la grappe, la barbe, il y a lieu de croire que les abeilles sont à l'étroit et trop exposées à la chaleur. Il y a manque d'aération.

La barbe est parfois l'indication d'un essaimage possible. Il faut ajouter une hausse ou éloigner la planche de partition en ajoutant des cadres vides à bâtir.

3. Si les abeilles se battent avec les sentinelles sur la planche de vol à l'entrée de la ruche et que les abeilles mortes gisent devant la ruche, il y a pillage. Il faut rétrécir le trou de vol et chercher à entraver la venue des pillardes.

Les abeilles qui se balancent devant l'entrée comme des pillardes peuvent aussi être des jeunes abeilles qui font leur premier vol. Dans ce cas aucune lutte n'a lieu. Ces sorties se font entre midi et 14 heures. Ces abeilles sont belles et intactes, tandis que les pillardes sont des butineuses adultes d'un air très suspect. Parfois le tourbillon formé par ces jeunes ouvrières est très important et elles décrivent devant et au-dessus de la ruche des cercles plus ou moins grands en faisant un bourdonnement joyeux ; ce mouvement intense a reçu le nom de « soleil d'artifice ». La ruche sera d'autant plus forte que son soleil d'artifice sera plus tumultueux et plus considérable ; les ruches orphelines ne le font pas.

4. Si les abeilles apportent du pollen en grande quantité, soyez certains qu'elles ont du couvain et par conséquent une reine fertile.

5. Si les abeilles sont peu actives tandis que d'autres travaillent et rapportent du pollen, du nectar, la ruche est orpheline ou malade. Visitez et remédiez tout de suite.

6. Si les entrées sont désertes on s'en approche pour sentir l'odeur qui se dégage de l'intérieur. Si aucune odeur ne vient à votre nez, soufflez brusquement dans l'intérieur et écoutez la réponse des abeilles. Vous percevrez un bruissement semblable au

bruit d'un fer chaud trempé dans l'eau. Plus ce son est fort, plus la famille est nombreuse. S'il dure plusieurs secondes et cesse ensuite, la ruche a une mère et du miel en quantité suffisante. Si le son est faible la colonie est elle-même affaiblie. Si le son (bruissement) se prolonge quelques minutes sur un ton plaintif, c'est que la ruche est orpheline et que les vivres touchent à leur fin ou font défaut. Si vous percevez une odeur de chair gâtée, la loque existe.

7. Quand la grande récolte commence à baisser, toute ruche qui fait un soleil d'artifice n'essaimera plus.

8. Lorsqu'au temps de la miellée on voit des butineuses tomber lourdement et d'un coup devant la ruche ou sur la planche de vol, cela indique que la sécrétion du nectar est très abondante et qu'elles reviennent le jabot bien rempli.

Si le soir de ces journées on se place près des ruches et que l'on entende un bourdonnement intense, produit par le mouvement des ailes de nombreuses ventileuses qui évaporent l'excès d'eau du nectar, il faut en conclure que la récolte a été considérable et d'autant plus grande que le bourdonnement est fort.

Les ruches en paille ou ruches vulgaires

(suite)

Il serait plus exact de parler de ruches *vulgaires* et à *calotte*, car il faut bien distinguer la différence entre ces deux ruches. La première qui est aussi la plus ancienne ne possède pas de hausse, c'est-à-dire que les dimensions du corps de ruche sont sensiblement plus grandes que celles d'une ruche normale. Un bon type de ruche vulgaire doit avoir pour dimensions : diamètre du fond, 38 centimètres, hauteur, 50 centimètres, ce qui donne en tenant compte du retrait du plafond, une capacité de 45 à 50 litres. Dans les régions éminemment mellifères, la capacité peut être portée jusqu'à 70 litres et, ramenée à 40 litres, dans les contrées à miellée peu abondante. On comprend tout de suite qu'avec ce modèle, la récolte du miel n'est pas une chose aisée.

Quant aux ruches à *calotte ou capot* qui constituent déjà un progrès sur les précédentes et que l'on fabrique généralement en paille, elles se composent de deux parties distinctes et indépendantes : le *corps de ruche* pourvu dans le haut, d'un trou de communication et d'une *calotte* qui le superpose, mais seulement à l'époque de la récolte. Le corps de ruche sert à l'élevage ; la calotte n'est autre que le magasin dans lequel on récoltera le miel. Une capacité moyenne à donner aux deux éléments est comprise entre 30 et 40 litres pour le corps de ruche et 15 à 25 litres pour la hausse.

Emplacement :

Il ne faut pas oublier que les colonies placées contre un mur, face au sud, ainsi que celles situées en terrain nu, sans abri, sont

parfois incommodées pendant la saison estivale au point de cesser tout travail. Pour se tenir dans une juste mesure, il suffit de disposer les ruches à bonne exposition, mais qu'à partir de 10 heures du matin jusqu'à 14 heures, elles soient protégées des rayons du soleil. Au défaut de situation se prêtant à ce dispositif, on range les ruches en lignes, face au midi, puis on établit un abri rustique sur poteaux, ou, ce qui est mieux encore, sur tuyauterie, car de cette façon, on élimine les rongeurs, ennemis numéro un des ruches en paille. Pour procurer aux ruches une ombre salutaire et permanente, on pourrait encore constituer sur le devant de l'abri, un couvert avec grillage galvanisé, sur lequel on ferait courir des plantes sarmenteuses telles que vigne, glycine, haricots d'Espagne, etc.

Outillage :

Le seul outil à se procurer sera un long *couteau de taille,* la lame devant être légèrement plus longue que la profondeur du panier et coudée à son extrémité, de façon à pouvoir couper les rayons à leur sommet.

Dès que l'on sera en possession d'un essaim assez fort, on le laissera passer une nuit en cave. Le lendemain soir, à la tombée du jour, on tranportera l'essaim à son emplacement définitif, en le versant doucement sur son plateau. On recouvrera ensuite avec le panier en prenant soin de mettre quelques petites cales sous ce dernier afin que les abeilles puissent rentrer plus rapidement.

Dès que l'essaim sera bien introduit, il sera temps de lui procurer de quoi bâtir son palais. Dans les temps primitifs, le nourrisseur consistait en un récipient à bord très bas que l'on introduisait directement sous le panier, mais ce moyen ne sera utilisé qu'en dernier lieu. Le nourrisseur « Lienher » se recommande tout spécialement, car d'après sa construction, dès qu'il est posé sur une ruche, aucune abeille ne peut plus s'y introduire. Ce sera également la bonne occasion d'utiliser les vieux « nourrisseurs ballons » en verre, que l'on retourne sur la ruche après les avoir remplis. Mais quel que soit le système employé, on aura toujours soin de retirer le nourrisseur au lever du jour, pour le reposer à la nuit tombante, ceci pour éviter le pillage. Les trois ou quatre premiers jours, il faudra nourrir fortement pour que la construction démarre bien. Par la suite, si la miellée ne donne pas, 8 à 10 dl. par jour suffiront jusqu'à ce que le corps de ruche soit bien bâti. Il faut surtout veiller à ce que les nouvelles bâtisses ne soient pas trop chargées de nourriture, car n'ayant aucune armature pour les soutenir, elles ne tarderaient pas à s'effondrer.

(A suivre) *J. B. P.*